



Financement et Formation des Stages Fédéraux et Livret d'Animation FSGT

OBJET DU DOCUMENT

Ce document liste les différentes possibilités de financement pour les stages fédéraux.

8 pistes de financement sont décrites.

Pistes de Financement :

1: Financement des déplacements du Représentant Fédéral (250€) :

- La CFA Plongée finance les frais de déplacement jusqu'à 250€ sur présentation de justificatifs.

https://plongee-fsgt.org/wp-content/uploads/2023/11/A2-Materiels_consignes_221231.pdf

2: Financement direct des stagiaires via la FSGT (80€) : voir annexe 1

- Allocation de 80€ pour tout détenteur du livret d'animation participant à un stage de formation.

3: Financement direct des stagiaires via la CFA Plongée (100€) :

- Complément de 100€ pour les détenteurs du livret d'animation participant à un stage fédéral de validation de cadre.
- Demande à directement transmettre à la coordination (coordination@plongee.fsgt.org) à l'attention du trésorier, copie baptiste.gouillat@fsgt.org (PACS)

4: Financement direct des stagiaires via son club d'origine (2/3 coût du stage) :

- Tout club associatif peut émettre un reçu fiscal permettant une réduction d'impôt des 2/3 du montant pour le bénéficiaire, applicable aux frais de stage fédéral en tant qu'abandon de frais sous forme de don. Depuis 2021, les associations doivent déclarer le montant des dons et le nombre de reçus émis à l'administration fiscale. Pour plus de détails.

<https://www.impots.gouv.fr/professionnel/declaration-des-dons-et-recus>

5: Financement direct des stagiaires via son département :

- Si les comités départementaux en ont fait la demande, ils peuvent également émettre des reçus fiscaux. Les frais de stage, perçus par le Comité Départemental dont dépend le club du stagiaire, peuvent faire l'objet d'un reçu fiscal.

6: Participation des Comités départementaux (variable) :

- Les stages initiaux des cadres, tarifés par le club et le département, se déroulent en salle. Les fonds collectés peuvent financer les stages fédéraux de plongée. Si non utilisés, ils sont reversés au pot commun de l'année suivante. Un mécanisme doit être mis en place avec le département pour conserver ces fonds, sous réserve d'acceptation du Comité Directeur.

7: Financement des stagiaires via son club (jusqu'à 100% du coût du stage) :

- Le club peut proposer un financement étalé sur plusieurs années.

Bonne pratique :

- Comparer les coûts des stages avant de s'inscrire et faire son choix en fonction.

annexe 1

Livret d'Animation FSGT

Le Livret d'Animation FSGT est une ressource incontournable pour les clubs de plongée désireux d'améliorer la formation de leurs moniteurs. Il offre une reconnaissance officielle des compétences et un accès à des formations subventionnées.

1. Certification Officielle : Le livret valide et valorise les expériences et compétences acquises en animation et organisation d'événements sportifs
2. Formation Abordable : Profitez de la prise en charge partielle des frais de formation (jusqu'à 50% des coûts, plafonné à 80€ par an).
3. Abonnement Inclus :Recevez cinq numéros de la revue "Sport et Plein Air", enrichissant ainsi les connaissances de vos moniteurs.
4. Carte d'Animation FSGT : Une carte valable cinq ans, renforçant la crédibilité et la reconnaissance de vos moniteurs.

Pourquoi l'Adopter ?

En intégrant le Livret d'Animation FSGT, votre club assure une formation continue et de qualité pour ses moniteurs, tout en bénéficiant d'une reconnaissance officielle des compétences acquises. Ce dispositif est un levier puissant pour motiver et fidéliser vos membres, en leur offrant des opportunités de développement .

Comment l'Obtenir ?

Après une année de licence à la FSGT, vos membres peuvent ouvrir leur livret via leur comité départemental. Ce processus inclut des avantages financiers pour les formations et un abonnement à la revue fédérale.

Procédure :

- Le Président du club concerné fait une demande de livret au Comité Départemental FSGT dont il dépend
- Le stagiaire le complète et le club le valide
- Le livret est envoyé au Comité Départemental pour validation
- Le Comité Départemental l'envoie à la FSGT Pantin
- Le stagiaire demande l'aide 15 jours avant
- Envoyer la copie de la première page du livret au président du stage avec le dossier d'inscription.

Formulaires : <https://www.fsgt.org/formation/livret-de-lanimateur/>

(à transmettre à formation@fgst.org (baptiste.gouillat@fsgt.org, en cas d'absence), copie le Groupe Stages pour [validation](mailto:validation@plongee.fsgt.org) (stages@plongee.fsgt.org)

Ne manquez pas cette opportunité de valoriser et d'améliorer la formation de vos moniteurs de plongée. Adoptez le Livret d'Animation FSGT et faites de votre club un exemple de formation et d'excellence.

Pour plus d'informations, visitez le site officiel de la FSGT.

<https://www.fsgt.org/formation/livret-de-lanimateur/>